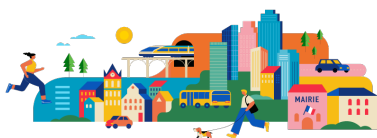


<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article9805>

Ensemble, cap sur 2026

- Actualité -



Publication date: vendredi 2 janvier 2026

**Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale &
associative - Tous droits réservés**

Après une année 2025 marquée par de belles réussites collectives, l'Observatoire SMACL Assurances vous adresse ses vœux les plus sincères. Merci pour votre engagement au service des territoires ! Pour bien commencer 2026, découvrez le top 3 des articles qui ont retenu votre attention en 2025.

Meilleurs vœux pour 2026, une année qui s'annonce riche en défis et en opportunités.

En 2025 le site de l'Observatoire a battu de nouveaux records avec une hausse de fréquentation de 44 %.

Merci pour votre fidélité ! Nous vous donnons rendez-vous pour toujours plus d'analyses et d'actualités.

En cette année électorale, nous serons pleinement mobilisés autour des Universités des maires, portées par Mairie 2000, les associations départementales de maires et l'Association des maires de France. Une année prometteuse, dense et riche en rencontres et échanges... Nous avons hâte de vous retrouver !



Vos 3 actus préférées en 2025

1. [- Défense extérieure contre l'incendie : obligations et responsabilités des communes \(ou des intercommunalités\)](#)
2. [- Sécuriser l'action publique : vers un cadre pénal mieux adapté aux responsabilités des décideurs](#)
3. [- Le risque pénal des acteurs publics locaux à la loupe : le nouveau rapport de l'Observatoire est en ligne pour vous accompagner](#)

Vos 3 jurisprudences préférées en 2025 :

1. [- Dommages causés à une propriété après un appel au secours non identifié : la responsabilité sans faute du SDIS engagée](#)
2. [- Déclenchement tardif du PCS malgré une alerte préfectorale : la commune jugée responsable](#)
3. [- Désordres causés à une propriété par des racines d'arbres](#)

Vos 3 articles préférés en 2025 [[1](#)]

1. [- Dépôts sauvages d'ordures : les pouvoirs du maire](#)
2. [- Nombre d'élus locaux poursuivis et condamnés](#)
3. [- Délégué syndical trop véhément : harcèlement moral caractérisé ?](#)

[1] Toutes rubriques confondues et archives comprises